



Date de convocation :

Le 16 juin 2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

4^{ème} séance

Séance du 23 juin 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le vendredi 23 juin, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence régulièrement convoqué à 10 heures 00 minutes, s'est tenu à la fois en présentiel à la salle du conseil communautaire (siège administratif, 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre) et par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Éric JALTON, le président.

Etaient présents : 32 conseillers communautaires

Président : M. Eric JALTON

Vice-présidents : Mme Eliane GUIOUGOU* (6^{ème} vice-présidente)- Mme Francesca FAITHFUL* (9^{ème} vice-présidente)- M. Chazy CIRANY* (10^{ème} vice-président)- Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO* (11^{ème} vice-présidente)- Mme Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE (12^{ème} vice-présidente)- M. Teddy FOULE (14^{ème} vice-président)

Autres membres du bureau : M. Georges DAUBIN*- M. William SURDIN*- M. Jean-Luc CELIGNY- Mme Lyliane PIQUION

Autres conseillers communautaires : Mme Marie-Claude BEAUZOR-ALEXIS*- Mme Johane DAHOMAI*- M. Justin DESSOUT- Mme Sandra ENJARIC*- M. Fred EUSTACHE- Mme Jaqueline FAVORINUS*- Mme Maddly GARGAR- M. Fulbert HENRY- M. Joseph LEE*- M. Michel MADO*- Mme Marie-Andrée MANDIL*- Mme Magaly MARCIN*- M. Fabert MICHELY- Mme Marie-Camille MOUNIEN*- M. Alix NABAJOH- M. Rosan RAUZDUEL*- M. Olivier SERVA- Mme Nadiah SURVILLE-PERAFIDE- Mme Nadège THEOPHILE*- Mme Francine DOQUET-ROUSSAS*- M. David DAMPIED

Nombre conseillers :

En exercice : 48

Présents : 32 (dont 18 en visioconférence*)

Votants : 37 (dont 5 pouvoirs)

▪ Dont pour : 36

▪ Dont contre : 0

▪ Dont abstention : 1

(M. Olivier SERVA)

Secrétaire de séance :

Mme Maddly GARGAR

Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 5

Vice-présidents : M. Ary CHALUS (1^{er} vice-président) à M. Justin DESSOUT
M. Harry DURIMEL (2^{ème} vice-président) à Mme Marie-Andrée MANDIL

Autre membre du bureau : Mme Laisely PARAT-EDOM à Mme Nadège THEOPHILE

En cours de séance :

Vice-président : M. Jacques BANGOU (8^{ème} vice-président) à M. Joseph LEE

Autre conseiller communautaire : M. Alain SOREZE-EUGENE à Mme Maddly GARGAR

Délibération n°2023.06.04/445

Décision modificative n°1
du budget principal

Exercice 2023

Rapporteur

M. Olivier ELIEZER

Directeur général adjoint
en charge des ressources et moyens

Acte rendu exécutoire

- après transmission en préfecture

le : 06 JUIL. 2023

- publication sur le site internet ou
notification, le : 18 JUIL. 2023

Nombre de conseillers absents excusés : 9

Vice-présidents : M. Georges BREMENT (5^{ème} vice-président)- Mme Murielle JABES (7^{ème} vice-présidente)- Mme Marie-Gilberte COMPPER (13^{ème} vice-présidente)

Autre membre du bureau : Mme Tania GALVANI

En cours de séance :

Vice-présidents : M. Dominique BIRAS (3^{ème} vice-président)- Mme Hélène POLIFONTE-MOLIA (4^{ème} vice-présidente)

Autres membres du bureau : Mme Renée-George NABAJOH-DELOUMEAUX-

Autres conseillers communautaires : Mme Claudine Danila BAZILE-CHALUS
M. Dominique THEOPHILE

Nombre de conseillers absents non excusés : 2

Autres membres du bureau : Mme Corinne PETRO- M. Pierre THICOT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le code général des collectivités territoriales ;
- VU l'Instruction comptable des communes M14 ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et approuvant les statuts de ladite communauté d'agglomération ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013 ;
- VU l'arrêté préfectoral n°971-2017-03-08-001/SG/DiCTAJ/BRA daté du 8 mars 2017 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°10.12.09/118 du conseil communautaire du 14 décembre 2010 relative à la définition de l'intérêt communautaire des compétences transférées ;
- VU la délibération n°2016.11.11/352 du conseil communautaire du 23 novembre 2016 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°2020.07.01/02 du conseil communautaire du 11 juillet 2020 portant élection du président du conseil de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°2020.07.01/08 du conseil communautaire du 11 juillet 2020 portant délégation de certaines attributions du conseil au président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU le budget en cours ;

Considérant le rapport du président ;

Considérant l'avis favorable de la commission finances réunie le 16 juin 2023 ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ :

ARTICLE 1- L'adoption des mouvements de crédits suivants au budget principal :

En section d'investissement :

Total des recettes d'Investissement	16 790 390,45 €	7 414 659,33 €	24 205 049,78 €
001- Résultat d'Investissement	3 118 651,20 €		3 118 651,20 €
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	3 081 056,30 €		3 081 056,30 €
10 Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)	400 000,00 €		400 000,00 €
13 Subventions d'Investissement	1 887 000,00 €	1 107 663,30 €	2 994 663,30 €
16 Emprunts et dettes assimilées	3 776 301,00 €	6 306 996,03 €	10 083 297,03 €
21 Immobilisations corporelles			- €
23 Immobilisations en cours			
27 Autres Immobilisations financières			- €
27-Autres Immobilisations financières remboursements EMPRUNTS SMGEAG			- €
021- VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 762 463,10 €		3 762 463,10 €
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	764 918,85 €		764 918,85 €
041 - Opérations patrimoniales			- €
Total des dépenses d'Investissement	16 790 390,45 €	7 414 659,33 €	24 205 049,78 €
D001 - Résultat d'Investissement			- €
10 Dotations, fonds divers et réserve			- €
Total des opérations d'équipement	7 877 692,55 €	6 019 824,65 €	13 897 517,20 €
13 Subventions d'Investissement versées			- €
16 - Remboursement d'emprunt	2 626 300,63 €		2 626 300,63 €
20 Immobilisations incorporelles	266 029,96 €		266 029,96 €
204 Subventions d'équipements versées	2 300 000,00 €	1 355 834,68 €	3 655 834,68 €
21 Immobilisations corporelles	2 496 367,31 €		2 496 367,31 €
23 Immobilisations en cours	300 000,00 €		300 000,00 €
26 participations et créances rattachées à des participations			- €
27 - Autres Immobilisations financières	924 000,00 €	39 000,00 €	963 000,00 €
041- dépense d'ordre Investissement			- €
TOTAL DU BUDGET	91 392 159,02 €	7 093 024,33 €	98 485 183,35 €
TOTAL DEPENSES	91 392 159,02 €		
TOTAL RECETTES	91 392 159,02 €		

L'équilibre de la section d'investissement est maintenu.

ARTICLE 2- D'autoriser Monsieur le président à signer tous les actes et à prendre toutes décisions nécessaires à l'application de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le président et le directeur général des services de CAP Excellence ainsi que le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le représentant de l'Etat, à Monsieur le maire de la ville des Abymes, à Madame le maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le maire de la ville de Pointe-à-Pitre ainsi qu'à Monsieur le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

Elle peut faire l'objet dans le délai de deux (2) mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat, de sa publication ou de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès du président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence (18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre) soit, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de la Guadeloupe (34, chemin des Bougainvilliers- Cité Guillard 97 100 Basse-Terre ou greffe.ta-basse-terre@juradm.fr).

Pour extrait certifié conforme

Pointe-à-Pitre, le 06 JUIL. 2023



Le président

Eric JALTON

La secrétaire de séance

Maddy GARGAR

- Délibération transmise à Monsieur le représentant de l'Etat, le 06 JUIL. 2023
- Délibération transmise à Monsieur le maire de la ville des Abymes, le 18 JUIL. 2023
- Délibération transmise à Madame le maire de la ville de Baie-Mahault, le 18 JUIL. 2023
- Délibération transmise à Monsieur le maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le 18 JUIL. 2023
- Délibération transmise à Monsieur le comptable public, le 18 JUIL. 2023